

Alain Galian : « Nous voulons créer du lien social »

À Carqueiranne, comment une commune de 10 000 habitants fait face à la crise sanitaire. Reportage.

Depuis le début de la pandémie, à Carqueiranne, on joue la carte de la solidarité et affiche une volonté de « recréer du lien social », en soutenant les habitants.

BENEVOLES DU CCFE

Il est 9h30 lorsque nous retrouvons trois hommes, tout d'orange vêtus, devant le parvis de la mairie de la ville. Ce sont des bénévoles du Comité Communal des Feux de Forêts (CCFF), rattachés à la commune.

« Employés à la surveillance de la forêt durant l'été, ces amoureux de la nature ont troqué leur casquette de protecteurs de l'environnement pour celle de livreurs de courses aux personnes vulnérables. Et, nous faisons le lien entre le drive du supermarché local et les pas-de-porte des habitants », explique le responsable du CCFE.

Une idée développée de concert entre le maire Robert Masson et Alain Galian, 1er adjoint à la sécurité, qui se félicite « d'une gestion de crise réactive favorisant les initiatives positives ».

Le CCFE a immédiatement répondu présent, peu après l'annonce du confinement : « Cela nous paraissait naturel d'aider la population, car cela fait partie de nos missions de proximité. Ainsi,

une quinzaine de personnels se relaie », confie Marc Libessart, président délégué du CCFE.

SYSTEME BIEN RODE

Il est déjà temps de « partir en tournée » avec deux de ces bénévoles. La soixantaine passée, Jacques Brimaud et André Aventini grimpent à bord de leur 4x4 orange flambant neuf, utilisé d'ordinaire pour la prévention incendie. Équipés de gants et de masques, ils prennent la direction du drive du magasin CASINO, où les employés attendent déjà avec les commandes des habitants. Anciens commerçants, Jacques et André expliquent le système, bien rodé qui permet de limiter la prise de risque : « Ce service de portage de courses est très simple. Les demandeurs s'inscrivent en mairie et font leurs courses sur le site de drive, la veille de la livraison. Le paiement par carte bancaire en amont permet de fluidifier la manœuvre et de limiter les contacts. Aussi, au lieu de venir chercher les courses en voiture, c'est nous qui les récupérons et les livrons ».

LE SOURIRE EN RECOMPENSE

Une fois les courses de première nécessité chargées, direction le domicile de personnes



âgées. La première, Josiane*, plus de 80 ans, a un fils atteint d'une maladie respiratoire chronique. « Cette situation est compliquée car nous devons faire d'autant plus attention », déplore l'octogénaire. « Mais le boulot que [les CCFE] effectuent est formidable », lance-t-elle, reconnaissante, entre deux discussions avec les bénévoles par portail interposé.

Ce matin-là, l'équipe rend visite à trois femmes âgées, toutes satisfaites du service mis à leur disposition.

Sur le chemin du retour, Jacques, également président de l'association amicale du CCFE, nous glisse qu'il est « à chaque fois heureux de rendre service et d'aider ces populations vulnérables ». Et de poursuivre : « Souvent les gens ne savent pas comment nous remercier. Mais leur simple sourire est en réalité la plus grande des récompenses ».

CUISINES CENTRALES

Il est 10h30 lorsque nous devons quitter les bénévoles pour visiter les cuisines centrales, au cœur du dispositif de solidarité. Ici, on cuisine, par exemple, des gâteaux pour les personnels soignants du Centre Hospitalier Intercommunal Toulon - La Seyne (CHITS) de Sainte-Musse à Toulon, recevant des patients atteints du coronavirus.

Dans un bungalow en bois, entre deux missions, Frédéric Bardot, chef des cuisines municipales, explique son travail : « Nous fonctionnons en

effectif réduit afin de respecter les impératifs sanitaires et continuer notre mission, qui est le portage de repas à des personnes vulnérables, inscrites auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). À cela, nous ajoutons la confection et la livraison, en milieu de semaine, de cakes sucrés et salés au personnel du CHITS, ce qui est très apprécié. Cela nous tenait à cœur de les aider, à notre niveau ».

CELLULE DE CRISE

Le temps de rencontrer les équipes présentes au détour d'une prise de photo, c'est déjà l'heure du retour à la mairie pour assister à une réunion de la cellule de crise. C'est elle le cœur de l'action municipale en ce temps d'épidémie. Dans la salle des fêtes, au fond du rez-de-chaussée de la mairie, nous retrouvons les responsables des différents pôles municipaux. Parmi lesquels Alain Galian, en charge des questions de sécurité, le responsable de la police municipale ou encore Marc Libessart, qui détonne avec son uniforme orange, repérable de très loin.

Au pied de l'estrade où le premier magistrat fait ses discours, les protagonistes appellent par visioconférence, dans un grand silence, Robert Masson, le maire, confiné chez lui.

L'élu confie alors : « La mairie est ouverte deux jours par semaine, le mardi et le vendredi. Je viens de temps en temps signer les dossiers urgents. Effectivement, je gère la stratégie de crise et les affaires courantes grâce au télétravail ».

À l'ordre du jour, le point sur l'arrivée des masques en provenance de la Métropole et de la Région, avec la prévision de l'équipement de l'ensemble des habitants. Au-delà des 80 000 masques commandés pour les agents municipaux, ce sont 12 500 qui seront distribués en porte-à-porte à la population. •

Par Julien AZOULAI, envoyé spécial à Carqueiranne.
*Le prénom a été modifié.



Le Pradet

Distribution de masques lavables et réutilisables

Le 14 avril, la Ville du Pradet a informé ses administrés d'une prochaine distribution de masques lavables et réutilisables.

La commune a, en effet, réalisé une commande de 12 000 unités, basées sur les spécifications AFNOR et testées par la DGA.

L'objectif est de doter chaque habitant d'un masque !

La Ville a pour objectif de protéger au mieux ses administrés et de garantir leur sécurité face à la crise actuelle que nous traversons. Les masques sont ainsi distribués gratuitement à chacun des Pradétans.

La réception des premiers équipements a débuté la semaine passée. Les distributions ont

été mises en place, et vont s'échelonner sur les semaines à venir en fonction du rythme de production et de logistique.

En attendant que les modalités de livraison ou de retrait leurs soient communiquées, les habitants devaient s'inscrire en ligne grâce à un formulaire disponible sur le site de la ville :

www.le-pradet.fr

Plus de 1 500 personnes se sont déjà signalées. La Ville rappelle que les masques ne se substituent pas aux gestes barrières et aux mesures gouvernementales en vigueur. •

COLLECTE DES DECHETS VERTS

La période est propice au jardinage et aux ménages de printemps, ce qui génère des déchets verts et certains ont recours au brûlage de ces déchets qui est interdit (arrêté préfectoral du 16 mai 2013).

C'est pourquoi, la Ville a mis en place une collecte des déchets verts en porte-à-porte.

Pour en bénéficier, il faut s'inscrire en ligne sur le site : www.le-pradet.fr.

Le volume total des déchets ne doit pas excéder 2m³ par foyer et doit être placé dans des petites poubelles, ou dans des sacs et cartons. Les branchages doivent être ficelés en fagots et leur longueur ne doit pas dépasser 1,5m et leur poids 15 kg. Le diamètre des branches ne doit pas être supérieur à 5 cm. Enfin, les troncs, racines et palmiers sont interdits. Tout déchet non conforme ne sera pas récolté.

Renseignements au 04 94 08 69 61 ou à allo-mairie@le-pradet.fr.